

SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix septembre à seize heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 30 août 2021, s'est réuni, en session ordinaire dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS,

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE	X	
M. Christophe SUEUR	X	
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD	X	
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET		X
M. Emmanuel ECALE	X	

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC		X
M. Michel DOUBLET		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN		X
M. Loïc GIRARD		X
M. Lionel PACAUD	X	
M. Eric AUTHIAT	X	
M. Eloi PETORIN		X
M. Thierry LESAUVAGE		X
Mme Lydie DEMENE	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2021/16

OBJET : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres des marchés et d'appel à concurrence des délégations de services publics – Création d'une Commission ad-hoc d'examen des marchés publics non formalisés

Considérant les articles L.1414-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'obligation d'instaurer une commission d'appel d'offres pour choisir les titulaires des marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens,

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant l'intérêt de créer une commission ad-hoc d'examen des marchés publics inférieurs aux seuils,

Suite au vote à mains levées, sont élus pour siéger à la **Commission d'Appel d'Offres des marchés et d'appel à concurrence des délégations de services publics** (représentation proportionnelle au plus fort reste) :

Le Président du Syndicat Mixte, Président de droit
ou son représentant Fabienne LABARRIERE

Membres Titulaires	Membres suppléants
Christophe BERTAUD	Lionel PACAUD
Sébastien BOURBIGOT	Eloi PETORIN
Alain BURNET	Lydie DEMENE
Caroline CAMPODARVE	Ghislaine GUILLEN
Emmanuel ECALE	Eric AUTHIAT

Sont désignés pour siéger à **la Commission ad-hoc d'examen des marchés publics non formalisés** :

Membres Titulaires	Membres suppléants
Hervé BLANCHE	Eric AUTHIAT
Sébastien BOURBIGOT	Lydie DEMENE
Gérard PONS	Ghislaine GUILLEN

Adopté à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 200073690 -- 2021 <u>091</u> <u>0-2021116</u> ----- <u>-DE</u>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>17/09/2021</u>
Publié ou Notifié le : : <u>17/09/2021</u>